Notaires créateurs : quels retours d'expérience?

À l'heure où paraissent au *Journal Officiel* les nominations de notaires pour des créations d'offices issus de la 3^e vague de la loi croissance, *Droit & Patrimoin*e a recueilli le témoignage de notaires issus des deux premières vagues. Une quinzaine d'entre eux ont accepté de partager leur expérience, parfois de façon anonyme. Récits de changements de vie.

Maître B., créatrice d'office dans le sud de la France, banlieue d'une grande ville

« L'amour du métier de notaire n'est pas suffisant »

Que faisiez-vous avant d'être créatrice d'office et comment s'est passé le tirage au sort?

J'étais diplômée notaire dans une grande ville du sud de la France, voisine de l'endroit où je me suis implantée. J'avais en projet de m'installer en Haute-Loire, où je m'apprêtais à acheter des parts dans une étude, lorsque le tirage au sort a été annoncé. Tous les projets de cession de parts ont alors été gelés. J'avais postulé au tirage au sort dans cinq lieux où j'avais des attaches, et j'ai été prise dans deux de ces endroits, à Grenoble et dans ma région d'origine. J'ai choisi cette dernière, car j'y avais un bon réseau. Tout s'est passé assez vite et j'ai été la première, parmi les notaires nommés dans la région, à m'installer. Nommée en novembre 2017, j'ai ouvert l'étude en février 2018.

Quelles ont été les principales difficultés auxquelles vous avez été confrontées?

Je crois que le plus difficile, c'est la clientèle. Au début, j'ai traité les dossiers qui arrivaient et mon objectif était de satisfaire les clients dans ces dossiers. L'étude

a été rentable assez vite, au bout de trois mois, mais pendant tout ce temps il a fallu avancer de la trésorerie. J'avais souscrit un emprunt auprès de ma banque, Interfimmo, dont l'équipe m'a suivi avec enthousiasme et qui m'accompagne toujours. J'ai aussi apprécié les aides mises en place par le CSN, à destination des créateurs d'office, notamment l'installation d'un mail d'assistance, avec un service qui nous faisait des retours très rapides à propos des questions techniques que nous nous posions parfois.

Quel bilan dressez-vous de cette période et comment fonctionne l'étude aujourd'hui?

Avec le recul, c'est une bonne expérience et l'étude au sein de laquelle j'exerçais avant de devenir créatrice d'office m'a bien formée. J'ai abordé cette aventure professionnelle avec conviction et envie. Même si certains de mes confrères, au début, ne voyaient pas d'un bon œil ces installations basées sur le système du tirage au sort, tout le monde me connaissait et mon arrivée a été finalement bien acceptée. Aujourd'hui, je me suis associée avec quelqu'un que je connais depuis longtemps, nous avons trois collaborateurs et nous allons en engager un quatrième.

Votre conseil à un créateur d'office?

Il faut être certain d'avoir un état d'esprit de créateur d'entreprise. L'amour du métier de notaire n'est pas suffisant, tant il y a de détails à gérer en plus du métier lui-même : les relations avec les banques, la gestion de personnel et l'embauche. Il faut bien réfléchir à son projet.